

*Peine capitale*

Quel lien y a-t-il entre ces paroles et le rétablissement de la peine capitale au Canada en 1987? Le point commun réside dans le sentiment d'anxiété et de révolte que ressentent les gens face à un meurtre particulièrement brutal, surtout lorsque des enfants sont victimes d'agression sexuelle. Ce genre de meurtre nous laisse l'impression d'être souillés, comme s'il suffisait d'en entendre parler ou d'en lire le récit pour que notre propre humanité soit menacée. Nous cherchons à affirmer notre humanité en niant tout rapport avec le meurtrier. Comment pouvons-nous nous sentir de la même humanité que la créature malade qui pose ce genre de geste? Et que peut bien ressentir la famille immédiate de la victime?

Nous qui vivons dans la sécurité relative d'un pays comme le Canada et qui nous penchons sur ces paroles du Psaume 137, 2 500 ans après qu'elles ont été écrites, nous savons hélas à quel point est insuffisante la réponse qu'elles apportent à la nécessité de mettre un terme au cycle de violence et de haine qui détruit la vie d'enfants sans défense. Nous pouvons comprendre le désir de vengeance, mais nous ne pouvons accepter qu'il soit assimilé à la justice.

Au sens littéral, ces vers du psaume 137 ne font que prolonger la loi du talion, énoncée comme suit au chapitre vingt-quatre du Lévitique:

Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort. Celui qui frappera un animal mortellement le remplacera: vie pour vie. Si quelqu'un blesse son prochain, il lui sera fait comme il a fait: fracture pour fracture, oeil pour oeil, dent pour dent; il lui sera fait la même blessure qu'il a faite à son prochain. Celui qui tuera un animal le remplacera, mais celui qui tuera un homme sera puni de mort.

Ces mots expriment une capitulation devant le mal et la violence plutôt qu'une solution.

L'immensité de la souffrance des victimes doit nous servir de mise en garde: nous n'avons pas le droit de pardonner trop facilement aux meurtriers. Ce serait trahir à nouveau des victimes déjà bafouées. Les familles des victimes de meurtre peuvent bien avoir la grandeur d'âme de pardonner au meurtrier, et j'espère qu'elles le peuvent, mais c'est une démarche qui les regarde et que la société ne doit pas faire à leur place.

Nous devons trouver une nouvelle approche se situant entre ce faux désir de vengeance et cette notion également fautive que la société peut pardonner. Peut-être devrions-nous commencer par examiner notre notion de la justice. Comment pouvons-nous réaliser cet idéal dans un monde où les meurtres, les voies de fait et la violence font d'innocentes victimes et ruinent des localités?

Nous représentons parfois la justice sous les traits d'une femme portant un bandeau sur les yeux et tenant à la main une balance où elle pèse avec impartialité les arguments déposés sur les deux plateaux. Cette incarnation d'une justice aveugle tranche sans crainte et sans favoritisme à partir d'une norme impartiale fixée par la loi. Dans l'application de la loi, cette impartialité a une utilité manifeste. Mais nous savons tous que bien souvent justice n'est pas vraiment faite.

En tant que députés, nous connaissons tous des cas dans le domaine de la fiscalité ou de l'immigration où une application rigoureuse de la loi ou du règlement aurait abouti à une plus

grande injustice. Nous nous sommes tous adressés à des ministres pour leur demander d'intervenir dans des affaires précises de façon que justice ne soit pas faite aveuglément, mais avec sagesse et esprit humanitaire.

La justice, au sens où l'entend la Bible, représente bien plus qu'une impartialité aveugle. Dieu intervient du côté du bien et exhorte les hommes à l'imiter. Parfois, les hommes apparemment les moins susceptibles de promouvoir la justice s'en font les plus ardents défenseurs. Ainsi, Moïse a commencé sa carrière en tuant un contremaître égyptien qui maltraitait un esclave israélite. Moïse fut plus tard un esclave en fuite parce qu'il craignait de subir la peine de mort. Mais il devint alors l'homme qui libéra le peuple d'Israël de l'esclavage en Égypte.

• (1420)

La Bible parle certes de châtement, et il y a bien des cas outre le meurtre où la Bible réclame la peine de mort. Blasphémer le nom de Dieu (Lévitique 24:16) entraîne la mort par lapidation. La fille d'un sacrificateur qui se prostituait devait être brûlée au feu d'après le Lévitique 21:9. Pratiquer la sorcellerie, coucher avec une bête, sacrifier aux faux dieux (Exode 22:18) et faire outrage au tribunal (Deutéronome 17:8-12) encouraient tous le châtement suprême, tout comme vendre un compatriote Israélite comme esclave (Deutéronome 24:7). Le fait pour un fils d'être indocile et rebelle ou pour une épouse d'être non vierge (Deutéronome 21:18 et Deutéronome 22) entraînait la peine de mort. Le Deutéronome, au chapitre 20, ordonnait de passer par le fil de l'épée les habitants mâles d'une ville fortifiée qui avait la témérité de résister à l'assaut des Israélites.

Ces exemples proviennent d'un stade très primitif du développement d'Israël et de sa conception de Dieu. Les grands prophètes moralistes et spirituels d'Israël et de Judée croyaient encore à la justice vengeresse, mais leur conception de l'esprit et de la justice de Dieu dépassait de beaucoup le châtement divin. Ils voyaient en Dieu un être patient qui supportait longtemps les mauvaises actions et les faiblesses de l'homme, passant de la justice vengeresse et de la punition à la restauration, et à la vie et la société nouvelles.

Jésus a radicalisé la loi en la poussant à son extrême logique. Jésus a dit que regarder une personne avec convoitise était déjà commettre l'adultère dans son cœur. Il a condamné non seulement le meurtre, mais le mépris avec lequel on détruit l'image que l'autre a de lui-même quand on le traite d'idiote. Qui d'entre nous ne s'est pas rendu coupable de ce genre de mépris du prochain, particulièrement à la Chambre des communes?

Ce faisant, Jésus soulignait vraiment la solidarité humaine que nous partageons tous, même avec les meurtriers. Il a dit que la façon dont nous nous traitons les uns les autres avec mépris en privant l'autre du sentiment de son importance, équivalait en réalité au meurtre. Nous partageons donc tous une certaine solidarité même avec les meurtriers. Cela devrait nous interdire de juger nos frères et nos sœurs en demeurant aveugles à nos propres mauvaises actions.